
AVIS IMPORTANT À NOTRE CLIENTÈLE

COVID-19

En raison de la pandémie de COVID-19, depuis le 24 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, **nos bureaux de Québec et de Montréal sont fermés.**

La grande majorité de notre personnel est en situation de télétravail. Nous continuons à recevoir et à traiter les plaintes en déontologie policière.

Si vous souhaitez déposer une plainte, nous vous encourageons à utiliser notre formulaire en ligne disponible sur ce site, sous l'onglet : « *Déposer une plainte* » ou à nous la transmettre par courriel à l'adresse suivante :

deontologie-policiere.quebec@msp.gouv.qc.ca

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous transmettre votre plainte par voie électronique ou pour toute autre question ou information, merci de communiquer avec nous par téléphone au numéro suivant :

1 877 237-7897

Sachez que nous mettrons tout en œuvre pour assurer votre sécurité et pour faire en sorte de diminuer les impacts négatifs de la situation.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le Commissaire



Me Marc-André Dowd

MAD/nb